



**BOURGES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 septembre 2024 17h00

Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

-----

Nombre de membres en exercice	Présents	Excusé(s) sans pouvoir	Absent(s)	Pouvoir(s)	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
49	38	1	1	9	20 septembre 2024	20 septembre 2024

**Présents** : Yann GALUT, Magali BESSARD, Joël ALLAIN, Catherine MENGUY, Yannick BEDIN, Céline MADROLLES, Hugo LEFELLE, Nadia NEZLIQUI, Renaud METTRE, Olivier CABRERA, Mustapha MOUSALLI, Sakina ROBINSON, Alain BOUQUIN, Marie-Hélène BIGUIER, Pierre-Henri JEANNIN, France LABRO, Jean-Michel GUERINEAU, Philippe MARTIN, Pierre DEDET, Zehira BEN-AHMED, Jean-Marc BARDI, Régis MAUTRÉ, Irène FELIX, Sylviane MORAISIN, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Jean-Pierre PIERRON, Frédérique SOULAT, Sylvie CHOLLET-MOUCHOUX, Alexis LUBERNE, Catherine PALLOT, Magalie GUICHARD, Fatima TOUAK, Philippe MERCIER, Elisabeth POL, Marcella MICHEL, Jean-Luc ETIENNE, Philippe TROJAN

**Excusé(s)** : Justine SINGEOT

**Absent(s)** : Joël CROTTÉ

**Excusé(s) avec pouvoir** :

Constance BONDUELLE donne pouvoir à Hugo LEFELLE,  
Corinne TRUSSARDI donne pouvoir à Alain BOUQUIN,  
Marie VIENNE donne pouvoir à Jean-Marc BARDI,  
Alex CHARPENTIER donne pouvoir à Catherine PALLOT,  
Philippe MOUSNY donne pouvoir à Philippe TROJAN,  
Alexia FRANQUES donne pouvoir à Marcella MICHEL,  
Ludwig SPETER-LEJEUNE donne pouvoir à Elisabeth POL,  
Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MERCIER,  
Josette PAGET donne pouvoir à Jean-Luc ETIENNE,

**Secrétaire de séance** : Magali BESSARD Première Maire-Adjointe

**Président de séance** : Yann GALUT Maire

- V\_DEL2024\_218 -

**Installation de panneaux de signalisation « Attention, traversée de chat ou de hérisson »**

-----

**Rapporteur** : Catherine MENGUY

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Ecologique et Alimentation du 17 septembre 2024 ;

Considérant que dans le cadre de la délégation « Bien-être animal », des panneaux de signalisation « traversée de chat » et « traversée de hérisson », sur des modèles équivalents à ceux qui alertent sur la traversée des piétons, vont être installés dans plusieurs rues de la Ville ;

Considérant que l'idée est de sensibiliser les automobilistes à la présence d'animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, pour leur indiquer qu'il est nécessaire de ralentir afin de préserver la faune et protéger les animaux domestiques ;

Considérant qu'une vingtaine de panneaux sera déployée dans les rues où des signalements d'animaux écrasés ont été réalisés et que selon la demande, d'autres pourront être installés progressivement. ]

Imputation(s) budgétaire(s) principale(s) :

- Budget : Principal
- Chapitre(s) ou chapitre(s)-opération : 21
- Autorisation de programme :
- Article(s) : 2188

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré,

### DECIDE

d'approuver cette action d'installation de panneaux de signalisation relative à la délégation Bien-être animal.

**Adopté à l'unanimité**

**Ne prend pas part au vote :**

**Philippe MOUSNY, Philippe MERCIER, Alexia FRANQUES (pouvoir à Marcelle MICHEL), Ludwig SPETER-LEJEUNE, Elisabeth POL, Martial REBEYROL (pouvoir à Philippe MERCIER), Marcella MICHEL, Jean-Luc ETIENNE, Josette PAGET (pouvoir à Jean-Luc ETIENNE) et Philippe TROJAN**

**Secrétaire de séance**



**Magali BESSARD**  
Première Maire-Adjointe

**Pour le Maire et par délégation,  
La Maire-Adjointe déléguée à la  
Transition Ecologique, aux Espaces  
Verts et au Bien-être Animal**



**Catherine MENGUY**

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa notification ou de sa diffusion sur le site internet de la Ville de Bourges.*

Diffusion sur le site internet  
de la Commune le **- 7 OCT. 2024**